



Fiche n°L1-IM-01

Priorité : Lot 1

Projet immatériel

Version initiale

Version actualisée

Date :

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE

1. Description succincte du projet

Le projet consiste à développer l'offre culturelle sur la commune aux niveaux local et supracommunal.

Au niveau communal, de **nouvelles activités et animations culturelles** seront proposées aux Fauvillersois(es) ; il sera fait appel aux ressources existantes, notamment humaines, et aux talents locaux. Des événements d'envergure s'adresseront à toutes les catégories de la population, avec un focus particulier sur les jeunes et les activités intergénérationnelles. Afin d'assurer la bonne coordination de cette offre élargie, une **Commission culturelle** citoyenne sera créée.

La culture passe également par la **lecture**. Afin de trouver une réponse locale et pérenne à ce besoin identifié, différentes initiatives seront mises en place :

- création d'un point lecture : un dépôt de livres, DVD, supports audio et jeux sera ouvert dans le local des aînés, au rez-de-chaussée de la maison rurale « la Ferme Simon », en collaboration avec la Bibliothèque provinciale ;
- maintien du service de bibliobus dans les villages ;
- développement du réseau de boîtes à livres ;
- création d'une ludothèque.

Au niveau supracommunal, des liens seront tissés avec d'autres acteurs culturels extracommunaux existants pour privilégier l'ouverture à différentes cultures, la professionnalisation des activités proposées et l'élargissement de la programmation culturelle.

Tout d'abord, un **partenariat sera établi avec des structures culturelles reconnues** pour favoriser la décentralisation d'activités sur Fauvillers. Dans ce sens, une **extension de territoire** de la Maison de la culture d'Arlon sera sollicitée lors de son prochain contrat-programme.

D'autres acteurs et initiatives seront associés à cette démarche, notamment :

- l'académie de musique de Bastogne et/ou d'Arlon afin d'établir un partenariat pour la délocalisation de certains cours ;
- les acteurs culturels des communes voisines afin de délocaliser ou mutualiser certains services au niveau transcommunal.

2. Justification du projet

Si les manifestations traditionnelles villageoises organisées par les associations locales témoignent du dynamisme fauvillersois, le petit nombre et la spécificité des activités culturelles ne répondent pas à la diversité des attentes de la population (notamment envers les enfants et les jeunes).

Ainsi, afin de remédier à ce relatif éparpillement des activités culturelles, l'appui d'une commission citoyenne sera précieux car elle permettra d'avoir une vision globale de la culture sur le territoire communal, de faire le lien avec les villages, les associations locales et les locaux existants.

Actuellement, le peu d'acteurs culturels agissant sur le territoire ne disposent pas d'assez de visibilité. De plus, ils ne bénéficient pas de collaborations avec les acteurs culturels reconnus des communes voisines. C'est pourquoi il est nécessaire de tisser des liens avec eux pour privilégier l'ouverture à

différentes cultures, la professionnalisation des activités proposées et l'élargissement de la programmation culturelle.

Au niveau de la lecture, le bibliobus provincial passe dans les villages, mais le service devrait s'arrêter d'ici quelques années. Un point lecture permettra de pallier cette situation.

La ludothèque permettra, quant à elle, de développer des activités intergénérationnelles, qui correspondent à une demande de la population.

Effets directs et multiplicateurs

- Développement de nouvelles initiatives
- Amélioration du bien-être de la population
- Renforcement de la solidarité et de la mixité au sein de la population
- Attractivité de la commune renforcée par des spectacles de qualité

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-M-01 : Aménagement de l'Eldo en une maison multiservices, associée à un logement locatif communal et un atelier rural à Fauvillers
- L1-IM-03 : Soutien au milieu associatif
- L2-IM-07 : Information et sensibilisation au patrimoine local
- L3-M-10 : Création d'une vitrine de la vie lors de la 2^{ème} guerre mondiale
- L3-IM-09 : Développement de l'apprentissage des langues sur la commune
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
2.1 En facilitant l'accès au sport et à la culture	
2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication	

Liens avec d'autres stratégies

- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune où la culture joue le rôle de vecteur d'épanouissement individuel, de rencontres et d'échanges pour tous
- GAL (Groupe d'Action Locale) : renforcer la cohésion sociale dans le territoire, notamment par un meilleur accès à la culture
- PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) : développement rural et économique - développer de nouveaux produits touristiques et culturels

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
+++			L'accès à la culture est perçu comme un levier pour renforcer la cohésion sociale au niveau du territoire communal et la convivialité au sein des villages.

5. Localisation et statut

Cadre légal

5 Décrets territoriaux régissent la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) : Lecture publique, Centres culturels, Centres de jeunes, Centres d'expression et de créativité et Education permanente.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune (échevin en charge de la culture et service communication et animation culturelle), Commission culturelle
- Autres intervenants financiers potentiels : Province, FWB
- Partenaires associés : CLDR, ATL, commissions citoyennes, associations, PCS, Fabriques d'église, centres culturels partenaires, GAL-PNHSFA

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- La CLDR a décidé d'inscrire ce projet dans une programmation de 0 à 3 ans car il s'adresse à un large public et vise le collectif. Il favorisera la création de liens au sein de la population et comblera les manques relevés au niveau culturel.
- Il permettra de donner une plus grande ampleur aux outils déjà en place.
- Il a été identifié lors de la réunion d'approfondissement des projets du pilier social comme un coup de cœur.
- Le projet est suffisamment clair, précis et réalisable (au moins en partie) par la Commune.

État actuel du dossier

- La Commune a engagé en 2020 un employé communal chargé de la communication et de l'animation culturelle. Son rôle est de programmer et développer les activités à la Ferme Simon : expositions d'art, spectacles, théâtre, concerts, ateliers artistiques, cinéma... (lorsque les conditions sanitaires Covid le permettront). Une enquête a été adressée à la population pour identifier ses besoins et envies en termes culturels ; celle-ci est restée sans réponse, en plein confinement.
- La Ferme Simon, maison rurale financée dans le cadre de la première opération de développement rural et gérée par la Commune, se veut un pôle socioculturel au niveau communal pour développer différents événements associatifs et culturels. Entièrement équipée, la salle, d'une superficie de 150m², dispose également d'un bar et d'une scène permettant d'y jouer des spectacles avec tout le confort technique.
- En termes de diffusion, des spectacles sont donnés avec des acteurs culturels locaux.
- Le Concert de Printemps (musique classique) est organisé par le CCCA et donné (presque) chaque année à l'église de Fauvillers.
- Des expositions d'art sacré ont lieu régulièrement à l'église de Warnach.
- La convention avec la Bibliothèque provinciale pour le passage du bibliobus a été renouvelée au conseil communal du 25 mai 2020. Seulement 18 lecteurs adultes sont inscrits en 2019, les 127 autres inscrits à la même date l'étant dans le cadre scolaire.
- La nouvelle convention avec la Bibliothèque provinciale, portant sur l'offre de services en faveur du développement de la lecture, est d'application depuis le 1^{er} mars 2021 pour la mise à disposition de livres, dvd, supports audio et jeux.
- La Commune a prévu un budget pour l'aménagement du point lecture et a fait les démarches vers les artisans locaux pour le mobilier.
- L'une ou l'autre boîte à livres est présente sur la commune.
- Des contacts ont été pris par la Commune avec la maison de la culture d'Arlon pour être associée à son prochain contrat-programme (en 2024), de même que 4 autres communes (Musson, Messancy, Virton et Martelange). Pour commencer, cela correspondra à 2 ou 3 représentations annuelles plutôt à destination de la jeunesse et des familles.

Programme des travaux

Activités et animations culturelles

- Création d'une Commission culturelle sur la commune, composée de l'échevin en charge, de l'employé communal, en charge de la communication et de l'animation culturelle, et d'une personne et/ou association de référence par village ; les différents acteurs culturels et talents locaux seront également invités à y participer. Un appel à candidats sera lancé dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux.
Cette Commission coordonnera tout ce qui existe sur le territoire communal en matière de culture, et fera connaître cette offre.
Elle vérifiera s'il existe un besoin pour l'insonorisation d'un local pour les groupes de musique et des cours de musique.
Elle ouvrira plus d'églises (celles de Strainchamps et de Fauvillers ont été citées) pour accueillir des expositions de peinture (ou autres), des projets culturels ou des concerts de musique classique.
- Types d'activités privilégiés :
 - o stages de théâtre pour les adolescents pendant les vacances,
 - o cours de musique,
 - o activités culturelles variées lors des plaines estivales pour les enfants,
 - o activités intergénérationnelles,
 - o activités culturelles intercommunales.
- Des partenariats avec les associations locales seront tissés pour l'organisation des activités.

Favoriser la lecture

- Prévoir les ressources humaines (bénévoles) pour gérer le point lecture et les relations avec la Bibliothèque provinciale.
- Organiser des ateliers intergénérationnels au sein de la ludothèque.
- Maintenir le service mobile de bibliothèque dans les villages (bibliobus provincial).
- Développer le réseau de boîtes à livres.

Créer un partenariat avec des structures culturelles reconnues pour décentraliser des activités et demander une extension de territoire de la Maison de la culture d'Arlon

- Les contacts seront intensifiés avec la Maison de la culture d'Arlon, afin que la Commune soit associée à son prochain contrat-programme.
- Des contacts seront également pris avec d'autres acteurs culturels pour la décentralisation de leurs services et activités.
- En lien avec ces structures, des initiatives culturelles intercommunales voire internationales verront plus facilement le jour. L'organisation d'une tournée transcommunale des compagnies de théâtre amateur voisines a été évoquée.

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ? OUI NON

Démarches administratives à réaliser

Pour le partenariat avec des structures culturelles reconnues et l'extension territoriale de la Maison de la culture d'Arlon :

- organisation d'une réunion de coordination ;
- coordination avec l'Inspection de la Culture ;
- convention réglant les obligations réciproques entre la Commune et la structure culturelle partenaire.

Pour les démarches au sein de la commune :

- identifier les différents acteurs, tant pour la Commission culturelle que pour la lecture ;

- coordonner les acteurs/activités/événements et mettre en place un programme annuel des actions à développer ;
- informer la population de ce programme.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité (notamment au niveau des horaires) et à l'attractivité du dépôt de livres.

8. Estimation globale du coût

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
- ¼ du salaire ¹ de l'employé communal en charge de la communication et de l'animation culturelle	- 1.000€ par mois charges patronales comprises	Commune
- Indemnités bénévoles pour le point lecture	- 1.200€	Commune
- Cotisations bibliothèques et ludothèques provinciales itinérantes	- 1.100€	Commune
- Equipement du point lecture	- 7.000€	Commune
- Convention dépôt-livres	- 659,84€	Commune
- Achats de livres et fournitures diverses	- 1.300€	Commune
- Equipement des boîtes à livres	- 1.000€ par boîte 6 boîtes prévues	Commune
- Budget communication	- 3.000€	Commune
- Diffusion de spectacles	- 5.000€	Commune
Total (TFC)	14.300€ investissements 22.960€ annuels	

Projet rémunérateur oui non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Commission culturelle	Création	PV Administration communale
Centre culturel	Au moins 1 partenariat tous les 3 ans	Convention avec la Commune
Point lecture - Ludothèque	Création	Administration communale
Nombre d'événements ou de manifestations culturels	Au moins 3 par an	Administration communale Associations

¹ L'employé communal en charge de de la communication et de l'animation culturelle est à mi-temps sur Fauvillers et l'autre mi-temps sur Martelange.

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de nouvelles activités culturelles mises en place	Au moins 5 nouvelles activités pérennes au bout des 10 ans	Administration communale Associations
Nombre de lecteurs	Au moins 200 Fauvillersois(es) après 5 ans de fonctionnement (145 inscrits au bibliobus en 2019)	Administration communale

Annexe

- Liste des associations à vocation culturelle sur le territoire communal

Annexe

- Liste des associations à vocation culturelle sur le territoire communal

	<u>Associations</u>	<u>Lieux</u>
Jeunes	Club des Jeunes de Fauvillers	Fauvillers
	Club des Jeunes de Sainlez	Sainlez
	Club des Jeunes de Hollange	Hollange
	Conseil Consultatif des Jeunes	
	Infor Jeunes	
Villages	Club 13 de Menufontaine	Menufontaine
	Association Villageoise de Strainchamps	Strainchamps
	Comité des Fêtes de Warnach	Warnach
	Honville Animation	Honville
	Dynamic Group de Sainlez	Sainlez
	Festiv'Hollange	Hollange
	AnimAction Bodange	Bodange
	Club "Espérance" de Tintange	Tintange
Divers	Cercle d'histoire et d'archéologie de la Haute Sûre	Warnach
	Mémoire civile 1940-1945	Sainlez
	Conseil Communal Consultatif des Aînés	
	Conseil Communal des Enfants	
	Syndicat d'Initiative	Fauvillers
	Théâtre "La Lore"	Fauvillers
	Les Fauvillersois	
	Club des 3 x 20 de Fauvillers	Fauvillers
	Fraternelles des chasseurs ardennais	
	FNAPG	

Source : Administration communale, 9/10/2020